



Editorial



La Délégation de la CCI n'a pas fini de faire couler de l'encre. Si la semaine passée, nous relations les positions des uns et des autres, des courriers de lecteurs ont

souligné l'apparente incohérence entre les deux articles. Ce qui d'ailleurs était précisé par la rédaction. Si nous avons maintenu cette contradiction à une page d'intervalle, c'était pour marquer les deux thèses en présence dont, à ce jour, on ne sait laquelle est fondée. Le mieux étant, semble-t-il, d'attendre la réponse de l'interrogation sur le sujet formulée par le Préfet auprès du Ministère de tutelle. En attendant, les socios-professionnels affichent une belle cacophonie. Des mails s'échangent dont on peut dire qu'ils ont en commun de défendre des idées opposées, mais qui ont toutes pour dénominateur commun le manque de base juridique. Attendons donc sagement la réponse qui ne manquera pas d'arriver, mais restons vigilants pour qu'elle ne tarde pas trop. Car d'aucun de souligner que le flou entretenu par l'espérance des conclusions du rapport Sanvert a beaucoup nuit à la crédibilité des uns et des autres.

Mais cet aspect embrouillé de notre fonctionnement n'est pas le seul qui doit être souligné. En effet, le plan de relance annoncé par le Président, puis le complément apporté par l'Etat récemment, conduisent déjà à des interrogations quant au bénéfice réel, au moins dans son ampleur, qu'on peut en espérer. Trop longtemps en effet, les entreprises Saint Martinaises ont considéré Saint Martin comme leur terrain de chasse. Aujourd'hui, la situation économique mondiale, et plus particulièrement chez nos voisins durement éprouvés par une trop longue grève, conduit inévitablement les entreprises les mieux organisées, donc les plus importantes, à chasser sur des terrains, qu'à tort certainement, nos entreprises croyaient se partager. Je vous invite donc à lire en page 3 l'article concernant le Keynésianisme qui vous montrera que de la théorie économique extrêmement élaborée à la situation de notre île, il n'y a qu'un pas, que certains franchissent, et qui pourrait faire déchanter certains lendemains.

Yves KINARD

ANY WAY MARINE

www.anywaymarine.com



Gestion-Location-Vente de bateaux
Location de voiliers
Day charter ou long charter
0590 87 91 41
Marina Port La Royale

SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES



Signature de la convention d'octroi de subventions avec les entreprises, le 10 mars.
 De gauche à droite, Diane Fleming, Pierre Brangé, Daniel Gibbs.
 Photo © Richard Malvasio

La situation économique de Saint Martin est marquée depuis plusieurs années par la problématique de la partie hollandaise et l'écart de change important entre dollar et euro qui a conduit beaucoup d'entreprises à se délocaliser et quitter la partie française. Pour lutter contre cet aspect des choses, et en même temps contribuer à redynamiser l'économie, inciter les entreprises à investir ou se moderniser, et favoriser la création de PME, dont on sait, au niveau national, qu'elles sont les premières pourvoyeuses d'emplois, la Collectivité a mis en place en 2008 un régime d'aides complémentaires à d'autres dispositifs (PIJ, Feder).

C'est le pôle économique et plus particulièrement la Direction de la Stratégie et des Interventions Economiques qui a mis en œuvre les objectifs définis selon quatre axes.

- Renforcement des ressources humaines.
- Modernisation des entreprises.
- Aide à la création d'entreprises.
- Aide aux manifestations à caractère économique.

Au total, c'est un budget de pas moins de 698.000€ qui a été voté et mis à disposition de cette initiative. La publicité faite autour du projet, la disponibilité d'un dossier unique assez simple, ont conduit 61 dossiers à être rentrés par 55 personnes morales ou individuelles. Le taux de participation de la Collectivité variait d'une catégorie à l'autre, entre 30 à 50% et même 60% dans le secteur rural. Mais avec aussi des plafonds d'intervention variables allant de 2000€ (renforcement des ressources humaines, prime à l'emploi), jusqu'à 20.000€ pour la modernisation des entreprises et dont était d'ailleurs supposé bénéficier l'hôtellerie qui a été la grande absente au niveau des réponses (cela s'explique, semble-t-il, par la difficulté, dans le contexte économique actuel, de réunir les financements complémentaires. Le plafond étant de 20.000€, maximum 35% de la demande, cela conduisait à des travaux d'environ 60.000€. Ce qui,

évidemment, est très loin de l'ampleur des coûts de rénovation d'un hôtel, même de taille modeste).

Au total, ce sont donc 40 projets qui ont été aidés pour un total de 199.678,3€, 21 dans le tertiaire, 10 dans le secteur agricole, 9 pour la pêche. Globalement donc, la Collectivité n'a distribué qu'une partie des fonds qu'elle avait mis à disposition dans le cadre de cette aide. Raison pour laquelle le dispositif est reconduit en 2009 avec même un budget augmenté. Les porteurs de projets sont sollicités pour se rapprocher au plus tôt des services concernés en vue d'instruire leur dossier.

Daniel Gibbs qui présentait ce mardi 11 mars le dispositif en a bien souligné l'importance et la cible qui avait été privilégiée. Selon lui, c'étaient les micro-entreprises, les entreprises individuelles, qui étaient visées dans la mesure où elles sont généralement de dimensions trop modestes pour répondre à des cadres européens (Feder).

Si l'initiative de la Collectivité va dans un bon sens, force est quand même de constater que l'octroi de ces aides, quand on analyse les chiffres, risque parfois de poser des problèmes aux bénéficiaires. Mais c'est le cas avec toutes les aides où trop souvent les souscripteurs attendent trop de ces mécanismes. Fondamentalement, il est obligatoire en effet d'avoir à la base une

Sommaire:

Subventions aux entreprises.....	page 1
Le Keynésianisme.....	page 3
Grands projets privés.....	page 4
Les brèves.....	page 5

SXM Economique est une publication de Saint Martin Stratégie et Développement.

Directeur de la rédaction et éditeur: Y. KINARD
BP 1041 — 97061 Saint Martin cedex
Tel: 0690 53 69 66
Mail: sxmstrategie@wanadoo.fr

Toute reproduction, même partielle, à des fins commerciales ou publication dans un autre support ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'éditeur, est strictement interdite. La diffusion à titre privé est autorisée.

Régie publicitaire:

Nous consulter au 0690 53 69 66

Le SXM Economique est un magazine hebdomadaire diffusé exclusivement par internet. Aucune copie imprimée n'est disponible. Il est totalement gratuit et peut être reçu sur simple demande à l'adresse sxmstrategie@wanadoo.fr

Saint Martin Stratégie et Développement est une division de la société Mayrik

capacité financière dans la mesure où ces aides sont libérées sur pièces. Il faut donc faire la dépense d'abord et la justifier ensuite. Ce qui suppose un contrôle et il serait d'ailleurs intéressant de savoir ce que va coûter ce premier volet à la Collectivité au-delà des sommes octroyées. Par rapport aux dossiers même, on constate très souvent une sous-évaluation des besoins. L'aide étant ensuite plafonnée, en pourcentage, et en valeur, le montant obtenu et qu'il faudra pré-financer (les banques suivront-elles, la Collectivité a-t-elle prévu un accompagnement vis-à-vis des organismes financiers ?), est parfois très éloigné du besoin total. Là où c'est le plus critique, c'est évidemment en création d'entreprises et l'on voit que la moyenne des demandes était de 23.000€ quand le plafond était limité à 5.000.

Ce qui est aussi un peu inquiétant pour la prise de conscience collective du besoin que nous avons à nous faire connaître, c'est l'axe relatif à la promotion à caractère économique qui semble avoir intéressé peu de monde puisque seulement 11% (soit 16.375,77 pour deux associations) du budget alloué (150.000) a été consommé, contre une moyenne de plus de 30 pour les autres axes. Autre bizarrerie, surtout quand on connaît le dynamisme de Métilmer et de l'AHSM, c'est que la promotion des métiers de la mer est tout simplement absente, et la rénovation des hôtels est égale à zéro. C'est quand même assez surprenant que des axes importants, sinon les plus importants de notre mono-économie touristique, ne se soient tout simplement pas mobilisés.

Par contre, il faut souligner que deux secteurs émergent, ce sont l'agriculture et la pêche qui font presque la moitié des projets retenus (19 sur 40) et ont consommé 80% (69.977,30 sur les 88.000€) du budget qui leur était alloué. Voilà qui est réconfortant car cela donne du travail selon deux axes traditionnels de Saint Martin, mais qui connaissaient depuis des années une certaine désaffection. Bonne nouvelle.

Cette toute première subvention octroyée aux entreprises a permis aussi à la Collectivité d'analyser en interne le produit et l'efficacité tant de la structure d'instruction que du dispositif, ce qui va conduire à revoir certains paramètres. Les plafonds vont être revus, ainsi que le calcul de la prime à l'emploi, l'accent doit être mis sur l'aide

aux manifestations d'ordre économique, et enfin les conditions d'attribution au secteur hôtelier doivent être réévaluées. En interne, le service a aussi l'intention de se remettre en question et de mieux adapter ses structures, notamment au niveau de l'évaluation des dossiers. Un accent particulier doit être mis sur les dossiers créateurs d'emplois et ceux ayant un réel potentiel d'insertion.

En conclusion, une aide doit toujours être comprise comme un des moyens de financement d'une initiative, mais ne peut jamais être considérée comme une fin en soi. La Collectivité, avec cet outil, fournit un moyen pour compléter les capacités de financement des entreprises. A elles de savoir se mobiliser pour une démarche assez simple, mais indispensable. Les dossiers sont à retirer à l'Hôtel de la Collectivité (l'ancienne Mairie) auprès de la Direction de la Stratégie. Le vœu de Daniel Gibbs est de pouvoir attribuer les prochaines subventions vers juillet pour qu'elles puissent être liquidées en 2009. Et comme on chuchote que la prochaine enveloppe serait de 3 millions d'euros...voilà qui va re-dynamiser notre économie. Mais à condition de se mobiliser ! ■ YK



Ouvert non-stop de 7h00 à 17h00

Traductions assermentées

- * Français
- * Anglais
- * Espagnol
- * Neerlandais

Gestion d'entreprises Pme-Pmi

- * Statuts, immatriculation, domiciliation
- * Contrats
- * Business plan...
- * Assistance administrative
- * Recherche de financement

Ecrivain public

- * Courrier, Fax, Email
- * Montage de dossier
- * Remplissage de formulaires
- * Démarches administratives....



Et bien d'autres services. N'hésitez pas à nous contacter !

16 RUE VICTOR MAURASSE - MARIGOT
TÉL.: 05 90 52 09 10 - FAX: 05 90 52 85 93
E-mail: info@e-center-sxm.com
www.e-center-center-sxm.com

Publi rédactionnel

(à titre d'exemple. Cet espace coûte 144 € en publi-rédactionnel et 176 en publicité).

Lorsque j'ai traversé l'Atlantique avec mon petit trawler de 6,50 avec l'idée, notamment, de le proposer sur le marché européen tout en le construisant ici, je me suis vite aperçu que le paramètre transport réduisait considérablement son intérêt. Il faut

en effet compter environ 10.000 € pour le transporter par cargo car il est hors gabarit, trop large, trop haut. D'où l'idée de dessiner des bateaux spécialement pour répondre à cette problématique. C'est ainsi que sont nés un voilier et un bateau à moteur de 40 pieds, ce dernier étant décliné dans des versions ouvertes correspondant mieux aux souhaits de la clientèle locale. Leur particularité est d'être très étroits et de pouvoir rentrer aisément dans un container high cube de 40 pieds. La facture à l'export est

divisée par deux et le concept peut aussi permettre d'envoyer son propre bateau n'importe où dans le monde plutôt que louer. Une idée qui permettra certainement de construire ici tout en étant concurrentiel. Plus de renseignements: mayrik@wanadoo.fr. Site: www.mayrik.com
Yves KINARD
Architecte naval
MAYRIK YACHT DESIGN
Tél: 0690 53 69 66



Economie.

Le Keynésianisme à la sauce Saint Martin ou comment relancer l'économie.

Le 9 janvier, Frantz Gumbs présentait le budget 2009 de son équipe, lequel doit non seulement marquer une relance visible en 2009, mais étendre ses effets et ses engagements bien au-delà.

UN BUDGET IMPORTANT.

En effet, le Président souligne d'emblée que de l'argent est disponible puisque ce ne sont pas moins de 62 M€ sur la période 2007 – 2013 qui seront injectés en provenance du Feder, du FSE et de INTERREG. A quoi vient de s'ajouter 10 M€ récemment abondés par l'Etat dans le cadre de son plan de relance de l'économie et dont on peut supposer qu'il sont une habile réponse destinée à compenser la perte de l'Octroi de Mer et qui avait fait l'objet d'une revendication de la Collectivité. Donc en moyenne 12 M€ (rien que ce qui concerne les aides) par an qui vont être injectés dans notre économie, dont la majorité pour de l'investissement public : nouvelle digue pour la marina Fort Louis (5 M€), Port la Royale (0,2 M€), une nouvelle cantine scolaire et cuisine centrale (12 M€), la construction de deux réservoirs d'eau, l'un à Concordia et l'autre à Galisbay, chacun pour 1M€, une médiathèque et archives (6M€), un centre culturel et sportif à Spring (2M€), des morceaux de routes au Galion, à Concordia, Marigot Sandy Ground, rue de Hollande, (le tout pour 2,6M€), aménagement des ravines de Colombier et Spring (3M€). A quoi il faut ajouter un programme de la Semsamar pour 50 logements, et tout le volet des aides sociales dont 13,8 M€ (pôle solidarité et famille), 7 M€ pour l'enseignement et la formation professionnelle. Globalement, ce que l'on peut dire de ce budget est qu'il marque une relance importante de l'investissement public et des aides. En d'autres termes, beaucoup d'argent qui va être injecté dans notre économie, ce qui se traduira par le biais de cette relance par des recettes supplémentaires (impôts plus abondants) qui devraient, selon la Collectivité, équilibrer le budget et éviter de creuser le déficit.

L'INTERVENTIONISME SELON KEYNES.

Ce plan s'inscrit dans la droite ligne de la logique gouvernementale. Après des années de libéralisme largement inspiré du modèle non-interventionniste américain soutenu notamment par Busch, la crise est venue bousculer cette marche en avant. En effet, la politique économique de nos pays riches a commencé à marcher sur la tête avec l'élévation générale du niveau de vie conduisant à un ralentissement de la consommation induit pour une bonne partie par la compression générationnelle (les jeunes accèdent plus vite à la propriété des biens en général, les vieux vivent plus longtemps, et ont déjà tout, donc n'achètent plus). La réponse de l'Etat a été relativement faible et c'est le marché qui a régulé l'économie (théorie économique de l'offre), notamment en offrant des crédits à la consommation de plus en plus nombreux de plus

en plus attractifs, et de moins en moins protégés. Mais évidemment, c'est un système qui se mord la queue et au bout d'un moment, inéluctable et donc prévisible, le système a de fortes chances de s'effondrer au départ de son maillon le plus faible. Ce maillon, c'est la planche à billets. Une des réponses de l'Etat (américain notamment) a été de faire fonctionner la planche à billets de manière à alimenter la liquidité et donc la consommation. Néanmoins, un excès dans ce sens (une des théories de Keynes) conduit à freiner la consommation au profit de l'épargne par manque de confiance ou de visibilité dans l'avenir, alimentées par des petits signaux d'alarmes (comme une stagnation ou courbe ascendante du chômage lui-même induit indirectement par le renchérissement des salaires minimum dans une conjoncture de ralentissement de la consommation). L'inconvénient secondaire étant que l'épargne renforce le marché des capitaux, donc la spéculation (les fameux traders), donc la fragilité du système. Avec la crise succédant à l'abandon progressif du modèle d'après guerre (jusque dans les années 80) du modèle Keynésien (la reconstruction de l'Europe par l'aide massive de l'Etat) au profit du modèle libéral, on voit maintenant revenir en force les idées du Keynésianisme, et même de ce que l'on appelle maintenant le « Keynésianisme hydraulique ». C'est-à-dire que l'Etat doit maintenant se substituer au consommateur en devenant le consommateur de dernier recours. Il est utile aussi de préciser que l'Etat avait un autre choix qu'avant la crise Sarkozy avait commencé à mettre en œuvre par les réductions d'impôts. Sauf que le manque de visibilité a conduit ces réductions directement dans les bas de laine (augmentation par exemple du livret A). Aujourd'hui, l'idée est de relancer les grands travaux financés par l'Etat, ce qui va injecter une masse liquide considérable dans l'économie, mais au détriment du creusement de la dette. Ce qui en soit n'est pas très grave puisque le mécanisme logique (et espéré) est que cela va réduire le chômage, augmenter le volume des impôts, relancer l'investissement privé, le tout alimentant les caisses de l'Etat permettant en principe de réduire l'endettement. Réduire les impôts n'est donc pas nécessairement une bonne idée.

LE MANQUE DE REPONSES A SAINT MARTIN.

Qu'en est-il maintenant à Saint Martin ? Indubitablement nos élus ont embayé sur le nouveau modèle économique largement inspiré du keynésianisme hydraulique, en décidant d'une politique de grands travaux financés par les

Pouvoirs Publics (Collectivité, Europe, Etat). Or, et l'image est assez claire, ce courant de pensée se traduit par le fait que les Pouvoirs Publics injectent de l'argent dans l'économie en ouvrant donc le robinet des dépenses, mais aussi du pouvoir d'achat, à certains endroits, et en fermant à d'autres quand la tension devient trop forte. D'un côté, des investissements publics directement profitables au secteur privé, d'autre part une réduction d'impôts ou une fiscalité plus attrayante (en préparation), des aides diverses. Mais, et le mot le dit bien, la difficulté avec de l'hydraulique, c'est qu'il peut y avoir des fuites. Et tout notre problème Saint Martin est là. En effet, deux questions sont à se poser. D'une part nous sommes sur une île bi-nationale dont on comprend facilement que l'argent injecté d'un côté peut très bien se retrouver au final de l'autre côté de la perméable frontière (cas de sociétés françaises adjudicataires de fonds européens, de la Com ou de l'Etat, mais qui sont en fait des sociétés hollandaises. Une grande partie de l'argent perçu ira par le biais de comptables habiles hors de notre petit territoire). D'autre part, notre ancien département vient de connaître des soubresauts qui ont durablement anéanti son économie. L'on sent ainsi un courant très net de la part des entreprises guadeloupéennes pour prendre pied à Saint Martin. On le mesure notamment dans les appels d'offres émis par la Collectivité et qui pour la plupart voient concourir 80% de sociétés de Guadeloupe. Or, notre situation à Saint Martin est que seules trois grosses structures du BTP sont capables de répondre à ces appels d'offres, parce que ayant la structure adéquate tant au niveau administratif que financier (les marchés publics sont généralement payés à 60 jours.....en principe, ce qui suppose une trésorerie importante). Elles mêmes regroupent une bonne partie des petites entreprises dans leur sous-traitance. Après cela, il reste encore beaucoup de petites structures, mais non fédérées, qui sont incapables de répondre à ces demandes. Donc, globalement, nous ne disposons pas sur place de la capacité à faire face à l'abondance un peu effrénée actuelle des marchés qui s'ouvrent (à cause de la date butoir où les dépenses doivent être engagées à 50% pour être prises en compte par l'Europe). D'où le risque inévitable de voir apparaître sur place une concurrence directe à nos propres entreprises locales, lesquelles risquent même très fort de se retrouver en position de devenir sous-traitantes des entreprises guadeloupéennes. Par ailleurs, les moyens techniques et humains seront très certainement importés en grande partie, d'où une fuite à tous les niveaux des fonds destinés à être injectés dans notre économie locale.

UN EFFORT FINANCIER « DISSIPE ».

On m'objectera certes que les ouvriers et cadres « extérieurs » à l'île feront bien entendu vivre aussi le commerce local. Mais il faut quand même souligner que cela va rester marginal et alimentera seulement quelques volets de notre économie : alimentation, transport, location immobilière. Pour le reste, les secteurs à forte valeur ajoutée comme le tourisme et les périphériques associés n'en bénéficieront presque pas. La Collectivité retirera peu au niveau impôts.

Scoobicat, catamaran de 11m a été construit à Saint Martin sur une idée (et réalisation) de Dennis Berridge, plans de Yves Kinard, pour Marine Time où il est en exploitation pour des sorties à la journée. Plus de renseignements:

marinetime@wanadoo.fr

Tél: 0590 52 02 53



La taxe professionnelle va disparaître et de toute manière est payée par les sociétés Guadeloupéennes en Guadeloupe, comme les impôts autant des personnes que des sociétés. Et sans oublier qu'une part importante de l'argent injecté localement, salaires et aides sociales, ont un écoulement direct vers la Caraïbe, et notamment Haïti par le biais de l'envoi d'argent à la famille restée au pays.

Au bilan, un risque majeur qu'une bonne part des moyens injectés dans notre économie s'en échappent aussi vite sans réel profit, en tous cas à hauteur des espérances de la Collectivité. Sans compter que avec la structure actuelle du tissu d'entreprises de Saint Martin, l'inévitable venue d'opérateurs extérieurs (règle de l'Union Européenne), et notamment de Guadeloupe, conduira vraisemblablement à renforcer la présence syndicale qui elle-même, forte de ses succès dans les DOM, risque de vouloir entraîner au plus mauvais moment Saint Martin dans la chute. Certes, la lutte contre la vie chère est une revendication fondée, mais si elle doit passer par un blocage de notre économie, il y a là un risque que nous devons prendre en considération sans traîner. Le modèle Keynésien a donc ses limites surtout quand il s'applique dans une économie locale, qui au contraire de l'Europe et du reste du monde, est loin d'être homogène. Autrement dit, comme nous sommes assez perméables, l'argent injecté ici risque fort de fuir, alors même que cette fuite ne sera pas équilibrée par une autre correspondante d'un état voisin, comme c'est le cas en Europe où les économies des divers pays s'autorégulent en grande partie (marché ouvert, ce que n'est pas le cas ici puisque théoriquement les sociétés françaises ne peuvent travailler en partie hollandaise et inversement, sauf à passer par des montages, ou à compter sur le laxisme. Et nous n'allons pas, ou quasi pas, travailler en Guadeloupe).

La Collectivité par son travail est arrivée à structurer une aide considérable au travers d'un budget important. Il reste maintenant aux entreprises Saint Martinaises à se structurer, se fédérer, pour offrir une réponse cohérente aux propositions de la Com, de manière à drainer au profit de l'économie locale la manne financière. N'oublions pas que la préférence nationale n'existe pas dans l'Europe.

Yves KINARD

Le travail au noir, un mal bien ancré.

Le manque de réponses de la part du secteur de la construction à Saint Martin repose aussi pour une bonne part sur la pratique du travail au noir, ou semi-noir (travail à temps plein, mais déclaration à mi-temps). Ces pratiques sont préjudiciables à une bonne structuration des entreprises qui se voient ainsi dans l'incapacité de souscrire à des appels d'offres reposant sur la conformité sociale et fiscale. A un moment où pas mal d'argent va être injecté dans l'économie, où la Direction du Travail est conciliante et propose la mise en ordre sans poursuites ruineuses, où les impôts diminuent, et où il faut protéger notre marché interne, les entreprises ont intérêt à se mettre en ordre. Le problème est qu'il y en a encore beaucoup trop qui applique le dicton « pour vivre heureux, vivons cachés ». Celles-là se retrouveront sous-traitantes dans des conditions plus mauvaises. Mauvais calcul.

Tarif des insertions:

Nous avons voulu notre tarif très simple. Le magazine sera toujours divisé en trois colonnes.

Publicité: Le millimètre de colonne est facturé 1 €. Ce bandeau de 36 mm de haut coûte donc 108 €, hors frais techniques (si besoin). Largeur des colonnes, 66 mm. Le bandeau de 1ère page est majoré de 50%, soit un total de 69 €. Nous fournis les publicités au format jpeg, 300 pixels/

GRANDS PROJETS PRIVES, une alternative pour relancer l'économie



A côté de la commande publique que nous venons d'évoquer pour relancer l'économie, il existe une autre possibilité où les Pouvoirs Publics ont aussi un jeu à jouer, c'est celle des grands projets privés. Quiconque, en allant à l'aéroport, est passé par le chantier de Porto Cupecoy ne peut que rêver de voir semblable projet se développer chez nous. Et c'est vrai que c'est impressionnant. Car c'est un vrai village de 125 logements, des commerces et des bureaux, une marina pour une quarantaine de bateaux (pour les résidents principalement) jusqu'à 140 pieds (42m) qui se construit. L'investissement global tourne autour de 150 M\$, déjà totalement financé, ce qui laisse rêveur. Bien sûr, le projet avait été lancé avant la crise, mais quand même. Apparemment, il n'y a pas de désistement et le projet se déroule normalement même s'il y a eu un petit temps d'arrêt vers le mois de septembre. Aujourd'hui, le chantier tourne à plein régime, les dragages vont commencer pour ouvrir le port vers le mois de juillet. Apparemment, d'ici à la fin de l'année le projet pourra accueillir ses premiers habitants, la majorité des murs étant achevés. Le mécanisme de financement était de 10% à la commande, 90 jours après, de nouveau 10%, le solde à la livraison. Des concours bancaires assurent la jonction. Les prix pratiqués démontrent qu'il existe (existait?) un marché pour ce type de produit puisqu'ils s'échelonnent de 650K\$ (1 chambre, 84 m²) à 2.775 K\$ (4 chambres, 272 m²). L'ensemble est traité comme un petit village provençal et la maquette exposée à l'accueil est réellement très sympathique. Alors, la question se pose: pourquoi pas en partie française? Parce que cette belle réalisation épouse exactement la



© Cupecoy Yacht Club

frontière (le mur d'enceinte est juste sur la frontière) et l'ensemble se situe en partie hollandaise malgré que le promoteur, le groupe Orient Express, est d'origine bien française. Cherchez l'erreur.

Des projets de cette ampleur ne sont pas à la portée d'une collectivité, mais là où elle a un rôle à jouer, c'est à susciter ce genre d'initiative, et ensuite à la favoriser par tout un encadrement fiscal incitatif, mais aussi à faciliter les démarches au maximum. Apparemment, si l'on s'en réfère à des permis longtemps en attente et maintenant octroyés par la nouvelle équipe, par exemple à La Belle Créole, on peut penser que ce genre de projet a, plus que par le passé, une chance de voir le jour. Ce ne pourra être que profitable à la partie française. ■ YK



Saint Martin STRATEGIE & DEVELOPPEMENT

Etude et suivi de projets.

Tél: 0690 53 69 66

pouce. Frais techniques en supplément, environ 50% du montant de l'insertion s'il faut la créer. Emplacement choisi (hors 1ère page), + 20%.

Publi-rédactionnel (avec mention) à caractère économique exclusivement: 0,5 € le mm avec un minimum d'une colonne, soit 144 €. Texte au format Word. 2 photos maxi en jpeg, 300 pixels/pouce.

Petites annonces: forfait 4 lignes, 10 €

Communiqué: gratuit quand il est à caractère économique, sinon tarif publicité. Veuillez limiter au maximum la taille de vos communiqués.

Les documents doivent nous parvenir au plus tard le mercredi qui précède la publication. Les paiements par chèque doivent nous parvenir le lundi qui précède la publication. Tous les textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs (signature obligatoire). La rédaction se réserve le droit de ne pas publier tous textes ou opinions injurieux, ou susceptibles de troubler l'ordre public, ou mettant nommément en cause des personnes morales ou physiques.

Les brèves.

La Délégation de la CCI demande la scission

Suite à la rencontre des socios professionnels avec le Préfet et la prise de conscience dont nous parlions la semaine passée, les élus de la Délégation de la CCI ont enfin écrit officiellement à la maison mère à Basse Terre pour marquer leur volonté d'obtenir une scission rendue inéluctable par la création de la COM (mais pas obligatoire). Ce courrier, dont copie circonstanciée au Préfet de la Guadeloupe ainsi qu'au Préfet Délégué, mentionne explicitement la demande d'une évaluation du patrimoine de Basse-Terre en vue de mesurer l'impact des apports de Saint Martin et d'obtenir un éventuel partage. Pour autant que cette démarche soit justifiée, on ne peut que s'étonner qu'elle affecte cette forme claire presque deux ans après ce que l'on pouvait estimer comme judicieux. Mieux vaut tard que jamais, c'est vrai, mais reste à voir si ce n'est pas trop tard. D'une part parce que la CCI de Basse Terre semble avoir déjà entériné la fermeture de la Délégation tandis que dans leur lettre, les élus de la Délégation mentionnent que la demande avait déjà été faite.....le 30 juin 2008. D'autre part, la Collectivité a commencé la mise en place d'une Chambre Multi professionnelle. A noter quand même que le courrier à la CCI de Basse-Terre, s'il parle bien d'évaluation patrimoniale, ne dit pas un seul mot clair et explicite sur le statut du principal patrimoine qui nous concerne: la Maison des Entreprises à Concordia. On ne retrouve mention de l'édifice que dans le courrier adressé aux Préfets qui ne sont concernés qu'indirectement au travers de la décision de la CCI de Basse-Terre. Un imbroglio dont on se demande bien comment les uns et les autres vont se sortir.

La Collectivité écrit à son tour à la CCI de Basse-Terre.

Suite aux décisions prises lors du comité de pilotage pour la création d'une nouvelle Chambre Inter Professionnelle, la Collectivité a à son tour écrit à la CCI de Basse Terre pour demander de faire le point sur la partie patrimoniale précédemment dévolue à la Délégation. Par ailleurs on apprend que les statuts de la nouvelle chambre ont été entérinés par le même comité de pilotage et qu'ils ont été transmis à la Préfecture pour contrôle de la légalité. Du côté de la Collectivité donc, les choses avancent tandis qu'à l'extérieur, des factions de socios professionnels s'agitent toujours sur des thèses différentes. Pourtant l'on apprend en discutant avec les uns et les autres, que ce qui semble un peu discordant repose essentiellement sur une question simple qui est actuellement en cours d'analyse et sur laquelle, enfin, tout le monde semble s'accorder: un partage du patrimoine est-il ou non lié à la forme juridique de la nouvelle CCI ou Chambre Multi Professionnelle. Car nombre de socios professionnels ne verraient aucun inconvénient à voir une chambre se créer dans le giron de la Collectivité pour autant qu'on ait l'assurance de ne pas perdre le droit aux acquis patrimoniaux. A suivre donc.

Pourquoi les banquiers ne se sont pas suicidés en masse comme en 29?

Lors de la grande crise de 29, on avait vu de nombreux banquiers acculés à la ruine qui avaient préférés se jeter par la fenêtre plutôt qu'affronter le déshonneur de la ruine de leurs clients à cause de leur mauvaise gestion. Cette fois, a priori, aucun banquier ne s'est suicidé. Pourquoi? Moins de courage, plus de capacité à rebondir? La réponse est beaucoup plus simple que cela. Aujourd'hui, tous les immeubles sont dotés de l'air conditionné et les fenêtres ne

Dernière minute:

CHANGEMENT DE BUREAU A LA FIPCOM

Les membres de la Fipcom se sont réunis en assemblée générale ce jeudi soir. Au terme des débats, un nouveau bureau a été élu qui s'est choisi un président en la personne de Michel Vogel. Une communication devrait être faite prochainement précisant les nouveaux objectifs de l'association. Plus d'informations dans notre prochaine édition.

s'ouvrent plus! Et il n'y a qu'au cinéma qu'elles explosent quand on se jette dessus. Aujourd'hui, elles sont en verre multicouches ou trempées, et donc extrêmement résistantes.

Plus sérieusement, la raison fondamentale tient dans l'interventionnisme des Etats qui ont su imposer aux banques, tant qu'il était encore temps, la réalité de leurs pertes avant qu'elles ne contaminent tout le système. C'est ensuite par le renflouement ou la prise de contrôle par l'Etat de ces mêmes banques que l'on a évité le pire: la disparition de cette race un peu anachronique des grands banquiers qui s'obstinent à s'allouer des

bonus extraordinaires au plus profond de la crise, ou des primes de départ extravagantes.

SXM ECONOMIQUE EN POITOU-CHARENTES

Le Sxm Economique a été mis en ligne dès son premier numéro sur le site du Petit Economiste qui diffuse en Poitou-Charentes l'information économique, élargissant ainsi la visibilité du magazine en Métropole. Une manière de nous ouvrir au monde, de montrer notre économie et de nous faire connaître.

LE PETIT ÉCONOMISTE

JOURNAL ÉCONOMIQUE EN POITOU-CHARENTES



Sur www.lepetiteconomiste.com
en partenariat avec SXM
renforcez votre visibilité en Métropole
pour seulement 20 € / mois (durée libre)

Le Petit économiste,
média économique en Poitou-
Charentes, vous propose, grâce
à un partenariat avec SXM
Economique, d'apparaître sur
www.lepetiteconomiste.com en
rubrique internationale et ainsi
de renforcer votre visibilité en
métropole.

Contact :
contact@lepetiteconomiste.com

